



# Assemblée générale

Distr. limitée  
4 février 2025  
Français  
Original : anglais  
Anglais, espagnol et français  
seulement

## Réunion régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes préparatoire au quinzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale

San José, 4-6 février 2025

### Projet de rapport

*Rapporteur* : Rodrigo Bertoglio Cardoso (Brésil)

## Rapport de la Réunion régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes préparatoire au quinzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale

### I. Introduction

1. Dans sa résolution [56/119](#), intitulée « Rôle, fonctions, périodicité et durée des congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants », l'Assemblée générale a décidé que chaque congrès serait précédé de réunions préparatoires régionales et que les futurs congrès s'intituleraient « Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale ».

2. Le Groupe intergouvernemental d'experts sur les enseignements tirés des congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, qui s'est réuni à Bangkok du 15 au 18 août 2006, a examiné la manière dont les préoccupations et les perspectives régionales pouvaient être intégrées dans la préparation des congrès. Il a souligné l'importance des réunions préparatoires régionales comme outil essentiel de préparation des congrès et noté que, malgré la mondialisation et la nature de plus en plus transnationale de la criminalité, les différentes régions du monde continuaient à avoir des préoccupations différentes qu'elles voulaient voir convenablement prises en compte lors de l'examen de différents thèmes par les congrès ([E/CN.15/2007/6](#), par. 23).

3. Dans sa résolution [78/223](#), l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de faciliter l'organisation des réunions régionales préparatoires au quinzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale et de dégager les ressources voulues pour permettre aux pays les moins avancés de participer à ces réunions et au quinzième Congrès, suivant la pratique établie et en consultation avec les États Membres. Dans cette résolution, elle a également encouragé les programmes des Nations Unies, les institutions spécialisées des Nations Unies et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales concernés, ainsi que d'autres organisations professionnelles, à coopérer avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) pour préparer le quinzième Congrès.



4. Dans la même résolution, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'établir, en coopération avec les instituts composant le réseau du programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, en temps voulu, un guide de discussion en vue des réunions régionales préparatoires au quinzième Congrès et en vue du Congrès lui-même, et elle a invité les États Membres à participer activement à ce processus.

5. À sa trente-troisième session, la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale a examiné le projet de guide de discussion. Dans sa résolution 79/186, l'Assemblée générale a pris note avec satisfaction du projet de guide et prié le Secrétaire général de le parachever en temps voulu, en tenant compte des recommandations de la Commission, ainsi que des observations et autres réactions des États Membres, de sorte que les réunions régionales préparatoires au quinzième Congrès puissent se tenir le plus tôt possible en 2025. La version finale du guide de discussion (A/CONF.241/PM.1) a été publiée et mise à disposition sur le site Web.

6. Dans sa résolution 78/223, l'Assemblée générale a encouragé les gouvernements à engager très tôt les préparatifs du quinzième Congrès par tous les moyens appropriés, y compris, le cas échéant, la création de comités préparatoires nationaux. Dans cette même résolution, ainsi que dans sa résolution 79/186, elle a instamment prié les personnes participant aux réunions régionales préparatoires d'examiner les questions de fond inscrites à l'ordre du jour et les sujets des ateliers du quinzième Congrès, et de formuler des recommandations axées sur l'action qui serviraient de point de départ aux projets de recommandations et de conclusions dont le Congrès serait saisi.

### **III. Participation et organisation des travaux**

#### **A. Date et lieu de la réunion**

7. La réunion régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes préparatoire au quinzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale s'est tenue à San José du 4 au 6 février 2025.

#### **B. Participation**

8. Étaient représentés à la Réunion les États membres de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes dont les noms suivent : Argentine, Barbade, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Équateur, États-Unis d'Amérique, France, Guatemala, Guyana, Honduras, Italie, Mexique, Panama, Paraguay, Pays-Bas (Royaume des), Pérou, République dominicaine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Kitts-et-Nevis, Trinité-et-Tobago, Türkiye et Uruguay.

9. Les Émirats arabes unis, la Fédération de Russie, le Luxembourg et le Viet Nam étaient représentés par des observateurs ou des observatrices.

10. Les entités du système des Nations Unies ci-après étaient représentées par des observateurs ou des observatrices : Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et Programme des Nations Unies pour le développement.

11. Les instituts suivants composant le réseau du programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale étaient représentés par des observateurs ou des observatrices : Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Amérique latine (ILANUD) et Centre international pour la réforme du droit criminel et la politique en matière de justice pénale (CIRDC).

12. Les organisations non gouvernementales ci-après, dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, étaient représentées par des observateurs ou des observatrices : Asistencia Legal por los Derechos Humanos (association civile) ;

Association pour la prévention de la torture ; CEDAW Committee of Trinidad and Tobago ; Centro de Investigación para la Acción Femenina (CIPAF) ; Fin de la Esclavitud (association civile) ; Fundación Ciudadanía y Desarrollo ; The Global Initiative against Transnational Organized Crime ; Housing Works Inc. ; Instituto Brasileiro de Direitos Humanos ; IPANDETEC Centroamérica ; The International Legal Foundation, Ltd. ; Verein von Nichtregierungsorganisationen für Verbrechensprävention und Strafrechtspflege.

### C. Ouverture de la réunion

13. La réunion régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes préparatoire au quinzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale a été ouverte le 4 février 2025 par la Secrétaire de la Réunion.

14. Le Ministre de la justice du Costa Rica a insisté sur l'importance de trouver d'urgence des solutions durables et innovantes pour établir des sociétés pacifiques. Il a souligné la nécessité d'adopter des stratégies fondées sur des données factuelles en matière de prévention du crime et de justice pénale, afin de promouvoir une culture de la légalité, de lutter contre la corruption et de renforcer la crédibilité des institutions publiques et des systèmes de justice.

15. Le Vice-Ministre des relations extérieures et du culte du Costa Rica a estimé que le Congrès était une occasion pour la communauté internationale de trouver des stratégies en vue de relever les défis qui se présentaient en matière de criminalité, y compris ceux qui touchaient aux changements climatiques, et de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il a insisté sur la nécessité de prendre en compte les questions de genre et d'adopter des approches fondées sur le respect des droits humains, dans les stratégies de prévention de la criminalité.

16. Dans un message vidéo, le Président de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale à sa trente-quatrième session a souligné l'importance des réunions préparatoires régionales, qui étaient l'occasion de définir les priorités régionales et de proposer des recommandations concrètes qui contribueraient à la rédaction de la déclaration d'Abou Dhabi.

17. Dans un message vidéo, la Directrice exécutive de l'ONUDC a souligné que le quinzième Congrès serait l'occasion d'aborder certaines des questions les plus pressantes du moment, telles que les formes de criminalité nouvelles et évolutives, l'égal accès de tous et toutes à la justice, et l'utilisation responsable de la technologie.

18. La Coordinatrice résidente des Nations Unies au Costa Rica a évoqué la manière dont la criminalité transnationale organisée alimentait la violence dans le monde et a souligné qu'il était important de recourir à la coopération multilatérale face à ce problème, de veiller à ce que les systèmes de justice soient axés en priorité sur la réadaptation et la réinsertion, et de s'appuyer sur des cadres de lutte contre la cybercriminalité qui soient respectueux des droits humains.

19. Le Directeur du Département de représentation internationale de la police des Émirats arabes unis, s'exprimant en tant que représentant du pays hôte du quinzième Congrès, a mis en avant les liens qu'entretenaient différents types de crimes avec la criminalité financière et a expliqué qu'il fallait protéger les membres vulnérables de la société, tirer parti de la technologie dans la lutte contre la criminalité et prémunir les populations et la planète contre les crimes portant atteinte à l'environnement.

20. Dans un message vidéo, une jeune représentante de l'initiative Generation Justice (GenJust), qui visait à promouvoir la mobilisation des jeunes avant et pendant le quinzième Congrès, a énoncé les principales recommandations issues de la consultation de jeunes organisée par GenJust dans la région d'Amérique latine et des Caraïbes, reproduites dans le document A/CONF.241/RPM.2/CRP.2.

## D. Élection du Bureau

21. À la 1<sup>re</sup> séance, le 4 février 2025, les membres du Bureau ci-après ont été élus par acclamation :

*Président* : S. E. M. Gerald Campos Valverde, Ministre de la justice (Costa Rica)

*Vice-Présidente* : Erin Leslie McKey (Canada)

*Rapporteur* : Rodrigo Bertoglio Cardoso (Brésil)

## E. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

22. À la 1<sup>re</sup> séance également, l'ordre du jour provisoire ([A/CONF.241/RPM.2/1](#)) suivant a été adopté :

1. Ouverture de la réunion.
2. Élection du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
4. Thème principal du quinzième Congrès : « Accélérer la prévention du crime, la justice pénale et l'état de droit : protéger les populations et la planète et réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 à l'ère du numérique ».
5. Questions de fond inscrites à l'ordre du jour et sujets des ateliers du quinzième Congrès :
  - a) Favoriser des stratégies de prévention de la criminalité innovantes et fondées sur des données factuelles au service du développement social, économique et environnemental (point 3 de l'ordre du jour) ; et bâtir des sociétés résilientes, en mettant l'accent sur la protection des femmes, des enfants et des jeunes : encourager la participation, l'éducation et la culture de la légalité (atelier 1) ;
  - b) Promouvoir des systèmes de justice pénale axés sur l'être humain, inclusifs et réactifs dans un monde en constante évolution (point 4 de l'ordre du jour) ; et garantir à tous et à toutes un égal accès à la justice au service de sociétés sûres et sécurisées dans le respect de l'état de droit (atelier 2) ;
  - c) Aborder et combattre les formes de criminalité nouvelles, émergentes et évolutives, notamment la criminalité organisée et le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations (point 5 de l'ordre du jour) ; et aller de l'avant : renforcer la collecte et l'analyse de données pour mieux protéger les populations et la planète face aux formes de criminalité nouvelles, émergentes et évolutives (atelier 3) ;
  - d) Mieux travailler ensemble pour renforcer la coopération et les partenariats, notamment l'assistance technique et matérielle et la formation, aux échelons national, régional et international, dans les domaines de la prévention de la criminalité et de la justice pénale (point 6 de l'ordre du jour) ; et tirer parti de l'ère numérique : promouvoir une utilisation responsable des technologies dans la prévention de la criminalité et la justice pénale (atelier 4).
6. Recommandations pour le quinzième Congrès.
7. Adoption du rapport sur la réunion.

À la même séance, les personnes participantes ont approuvé l'organisation des travaux de la réunion. La liste des documents dont elles étaient saisies est annexée au présent rapport.

#### **Déroulement des séances**

23. Les trois premières séances, du 4 au 5 février, ont été présidées par Gerald Campos Valverde (Costa Rica) ; la 4<sup>e</sup> séance, le 5 février, a été présidée par Erin McKey (Canada) ; et les discussions tenues lors des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> séances, le 6 février, ont été animées par Douglas Durán (Directeur de l'ILANUD) au nom de Gerald Campos Valverde (Costa Rica).

### **IV. Adoption du rapport et clôture de la réunion**

24. À la 6<sup>e</sup> séance, le 6 février 2025, les personnes participantes ont examiné le rapport de la réunion ([A/CONF.241/RPM.2/L.1](#), [A/CONF.241/RPM.2/L.1/Add.1](#), [A/CONF.241/RPM.2/L.1/Add.2](#), [A/CONF.241/RPM.2/L.1/Add.3](#), [A/CONF.241/RPM.2/L.1/Add.4](#) et [A/CONF.241/RPM.2/L.1/Add.5](#)) et l'ont adopté tel que modifié oralement.

## Annexe

### Liste des documents

<a href="#">A/CONF.241/PM.1</a>	Guide de discussion
<a href="#">A/CONF.241/RPM.2/1</a>	Ordre du jour provisoire annoté
<a href="#">A/CONF.241/RPM.2/L.1</a> et Add.1 à 5	Projet de rapport
<a href="#">A/CONF.241/RPM.2/INF.2</a>	Liste des personnes participantes
<a href="#">A/CONF.241/PM/CRP.1</a>	Document de séance contenant le résumé, établi par la présidence, des débats thématiques tenus de 2021 à 2024 par la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale sur la mise en œuvre de la Déclaration de Kyoto
<a href="#">A/CONF.241/PM/CRP.2</a>	Document de séance présenté par le Brésil et le Canada contenant les recommandations issues de la réunion du groupe d'experts sur l'égal accès de tous et toutes à la justice, tenue à Brasilia (Brésil) du 9 au 11 décembre 2024
<a href="#">A/CONF.241/RPM.2/CRP.1</a>	Document de séance présenté par l'Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Amérique latine (ILANUD), intitulé « Reporte de la Reunión Consultiva Regional de América Latina y el Caribe para avanzar en la aplicación de las Reglas de las Naciones Unidas para el tratamiento de las reclusas y medidas no privativas de la libertad para las mujeres delincuentes (Reglas de Bangkok), realizada en San José, Costa Rica, del 25 al 27 de noviembre de 2024 »
<a href="#">A/CONF.241/RPM.2/CRP.2</a>	Document de séance soumis par l'initiative Generation Justice de l'ONUDC intitulé « Recommendations from the Generation Justice youth consultation in Latin-America and the Caribbean » (Recommandations de la consultation des jeunes sur la Generation Justice en Amérique latine et dans les Caraïbes)